

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 28
Nombre de représentés : 07
Nombre de votants : 35

OBJET

Affaire n°2018-022

CESSION DES PARCELLES BATIES
AK 1047 – 1195 - 1196
13, RUE D'AJACCIO

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal
a été faite le 26 février 2018 et affichée
le 27 février 2018.

- le compte rendu de cette délibération
a été affiché à la porte de la mairie
le : 14 MARS 2018

LE MAIRE



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 6 MARS 2018

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le mardi six mars, le
Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie,
après convocation légale sous la présidence de M. Olivier
Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : M. Sergio Erapa, 11^{ème} adjoint.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire,
Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe, Mme Dalila Mahé
2^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme
Jasmine Béton 4^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye
5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint,
Mme Cala M'Rhéhourri 7^{ème} adjointe, Mme Annick
Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot
9^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint,
M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor,
M. Jean Paul Babef, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard
Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Jean-Hubert
M'Simbona, M. Wilfrid Cerveaux, Mme Karine Infante,
M. Brandon Incana, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Sabine
Le Toullec, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte,
M. Patrice Payet, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie
Auber.

Absents représentés : M. Ludovic Latra (par M. Jean
Paul Babef), M. Alain Iafar (par M. Jean-Hubert
M'Simbona), Mme Karine Mounien (par Mme Paulette
Lacaptia 1^{ère} adjointe), Mme Catherine Gossard (par
M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint), Mme Anne-Laure Boyer
(par Mme Danila Bègue), Mme Mikaëla Latra (par
Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe), Mme Mémouna Patel
(par Mme Sabine Le Toullec).

Arrivé (s) en cours de séance : Néant.

Départ (s) en cours de séance : M. Erapa (18h22-
18h25), Mme Anli (18h34-18h37), M. M'Simbona
(19h02-19h05), Mme Mourgaye (19h10-19h13).

Absent (s): Mme Brigitte Laurestant, Mme Dorisca
Tiburce, M. Hary Auber, Mme Firose Gador.

.....
.....

Affaire n°2018-022

**CESSION DES PARCELLES BATIES AK 1047-1195-1196
13, RUE D'AJACCIO**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable des commissions « Aménagement – Travaux – Environnement », « Economie – Tourisme – Economie sociale et solidaire » et « Politique culturelle - Sportive - Petite Enfance » en date du 21 février 2018,

Vu le rapport présenté en séance du 6 mars 2018 relatif à la cession des parcelles communales bâties cadastrées section AK 1047, 1195 et 1196 d'une superficie de 161 m² dont 68 m² bâtis, sises 13, rue d' Ajaccio à Le Port,

Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot),

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver la cession des parcelles communales bâties cadastrées section AK 1047, 1195 et 1196 d'une superficie de 161 m² dont 68 m² bâtis, sises à Le Port 13, rue d' Ajaccio, au profit de Mademoiselle Emmanuelle Cachot au prix de cinquante cinq mille euros (55 000 €) hors taxes ;

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU